

## UN SERVICE DE PROXIMITÉ...

- Si chacun des 6 relais-emploi a son fonctionnement propre, tous se retrouvent autour d'une approche individualisée des personnes reçues et de services identiques :
  - l'accueil et l'accompagnement individualisé du public
  - des informations générales sur les contrats de travail, les formations, les questions liées à l'emploi
  - une orientation vers des services spécialisés
  - des aides et des conseils pour la rédaction de lettres de motivation, de CV, des courriers administratifs...
  - l'organisation d'entretiens professionnels individuels (simulations d'entretiens d'embauche ou d'entrée en formation)
  - l'inscription des bénéficiaires aux Assedic
  - la réception des offres d'emploi de particuliers, d'associations, d'entreprises et le suivi de l'offre auprès des employeurs

- la mise en relation des offres et des demandeurs d'emploi reçus...

### Nouveauté

Depuis le début 2006, les relais-emploi sont prescripteurs des offres de formations du Conseil Régional.



## ET DES INITIATIVES COLLECTIVES

Les relais-emploi, recensent et mettent à disposition des usagers, les offres d'emploi transmises par l'Anpe ; ils mutualisent aussi les demandes localisées. En 2005, 341 offres locales ont été enregistrées et diffusées par les relais de Blagnac Constellation. Les relais ont également envisagé de nouveaux modes de fonctionnement et impulsé des initiatives collectives :

### L'information

Une rencontre était consacrée à un thème commun aux personnes en recherche d'emploi. Comment rédiger un CV ? Préparer un entretien d'embauche ? Près de soixante-dix personnes ont participé à cette journée animée par un cabinet conseil.

### La recherche d'emploi

Les relais-emploi participaient au Markethon. Manifestation nationale, le Markethon regroupe des demandeurs d'emploi pour

mener des recherches collectives. La Maison de l'Emploi et de l'Insertion de Blagnac était l'un des points d'entrée du Markethon. 120 propositions d'emploi ont été recueillies par les participants.

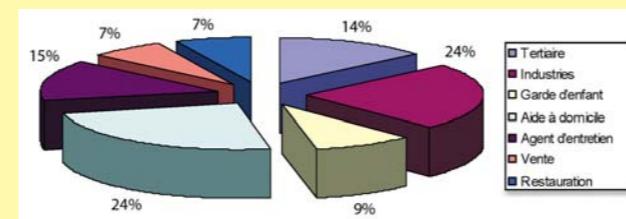
### La rédaction de CV

Un atelier plus spécifiquement axé sur la rédaction des CV donnait l'occasion à une dizaine de personnes, de réactualiser, restructurer et améliorer leur CV pour accroître leurs chances de réussite.

Ces initiatives collectives seront reconduites et multipliées : une journée d'information sur le thème « Entretien d'embauche et image de soi » aura lieu le jeudi 18 mai, de 9h à 12h, à la salle des Mariages à Seilh. Renseignements dans les relais-emploi.

## Les relais-emploi en chiffres

Répartition par secteur d'activité des offres d'emploi provenant des Relais emploi pour l'année 2005



## LES PERMANENCES

Elles ont lieu dans les cinq communes de Blagnac-Constellation, autres que Blagnac. Dans chaque commune, les permanences accueillent prioritairement la population locale mais peuvent aussi recevoir l'ensemble des demandeurs de Blagnac-Constellation.

**A Aussonne** • Permanences en mairie - 2, place Jean Jaurès  
31840 Aussonne - Tél 05 62 13 48 65 - Fax 05 62 13 47 21  
e-mail - relais-emploi@aussonne.fr  
ou christelle.ango@blagnac-constellation.fr  
• Le lundi et mardi de 8h30 à 12h, le jeudi de 13h30 à 18h et le vendredi de 13h30 à 17h30

**A Beauzelle** • Permanences au 19 rue des Rossignols  
31700 Beauzelle - Tél 05 62 21 40 52 - Fax 05 62 21 40 51  
e-mail - peggy.fuentes@blagnac-constellation.fr  
• Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**A Cornebarrieu** • Permanences à l'Espace social - 2 place du Languedoc  
31700 Cornebarrieu - Tél 05 62 13 43 71 - Fax 05 62 13 43 72  
e-mail - cecilia.quilgars@blagnac-constellation.fr  
• Le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
• Permanence téléphonique : le lundi de 9h à 12h30

**A Mondonville** • Permanences en mairie - 4 avenue de Guyenne  
31700 Mondonville - Tél 05 61 85 58 56 - Fax 05 61 06 14 37  
e-mail - christelle.ango@blagnac-constellation.fr  
• Le mardi de 13h à 17h30 et le jeudi de 8h30 à 12h

**A Seilh** • Permanences en mairie - 1 place Roaldès du Bourg  
31480 Seilh - Tél 05 61 59 90 13 - Fax 05 61 59 56 33  
e-mail - christelle.ango@blagnac-constellation.fr  
• Le lundi de 13h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h

### A Blagnac • Une maison de l'Emploi et de l'Insertion

Dans le cadre de sa politique sociale, la ville de Blagnac avait initié ce service et s'était dotée d'une Maison de l'Emploi et de l'Insertion. Par contre, les relais de Blagnac-Constellation travaillent en partenariat avec cette maison qui peut accueillir les habitants des communes de Blagnac-Constellation pour une mise à disposition élargie de services complémentaires :

- Ateliers thématiques, cours de français et de remise à niveau
- Point information jeunesse pour les 16-25 ans
- Mission locale pour les 16-25 ans
- Permanences d'associations spécialisées pour des publics spécifiques : étudiants, jeunes diplômés, personnes handicapées...

Contact : Maison de l'Emploi et de l'Insertion - 1 bis, rue des Mimosas  
31700 Blagnac - Tél. 05 61 71 01 50 - Fax 05 61 71 01 57

## ESPACE DÉGAGÉ POUR LA CRÉATION DE L'AIRE

Pour répondre aux exigences réglementaires, en accord avec les engagements figurant au schéma départemental d'accueil des gens du voyage, Blagnac-Constellation s'est impliqué dans un projet global. Il s'agit, d'une part, de créer une aire intercommunale et, d'autre part, de réhabiliter les aires existantes installées sur son territoire.

Blagnac-Constellation a pris la décision d'acquiescer le terrain nécessaire à l'implantation de l'aire intercommunale Aussonne-Cornebarrieu-Mondonville qui devrait accueillir les premières familles au deuxième semestre 2007. Toujours dans le cadre de cette politique d'accueil, Blagnac-Constellation réhabilitera les aires de Blagnac et de Beauzelle/Seilh.

### Une aire fonctionnelle

Le terrain acheté par Blagnac-Constellation est situé sur la commune d'Aussonne, au nord de l'itinéraire à Grand Gabarit en limite des communes de Cornebarrieu et Mondonville. La superficie réservée pour la réalisation de l'aire est de 9 517 m<sup>2</sup>, le complément constituant des réserves foncières.

Cette superficie permettra d'accueillir 16 emplacements et de rechercher le confort adéquat aux besoins des populations accueillies, à savoir :

### Les emplacements

- Chaque emplacement accueillera deux caravanes et sera équipé d'un bâtiment sanitaire complet, d'un point d'eau, d'une alimentation électrique. Un des bâtiments sanitaires sera accessible aux personnes handicapées.
- Les familles régleront leurs consommations d'eau, d'électricité et leur droit de place automatiquement.

### L'aire

#### Au plan général

- Le terrain sera entouré de merlons plantés. L'écran végétal existant sera renforcé par des plantations
- Un bâtiment d'accueil sera construit à l'entrée de l'aire
- Un lieu de jeux libres sera dégagé pour les enfants
- Un local à poubelles sera implanté à l'entrée
- Un parking visiteurs desservira l'aire.

## LES ÉTAPES DU DOSSIER

- Le maître d'œuvre retenu est le cabinet Archéa Architecture associé à Christian Le Gallic. Il assurera à la fois la création de l'aire intercommunale et la réhabilitation des aires de Blagnac et Beauzelle/Seilh.
- La décision d'acquisition du terrain a été votée le 13 décembre 2005
- Le permis de construire a été déposé le 10 novembre 2005

### Une gestion maîtrisée

Depuis trois ans, Blagnac-Constellation a anticipé ces aménagements et a défini une politique de gestion et de suivi de ces aires. Un poste de gestionnaire, a été créé en 2002. Le gestionnaire a un rôle d'accueil, d'information, de médiation, de gestion financière, d'entretien courant. Une collaboration étroite est également engagée avec les différents intervenants, élus, administratifs, acteurs sociaux et institutionnels...

